

La Miséricorde 8 déc. 2015 - 20 novembre 2016

Dans la tradition de l'Eglise, Proclamer une Année sainte de la miséricorde renforce la dimension de la rémission des péchés et des peines qui y sont liées, comme pour insister sur le cœur de la démarche pénitentielle. Depuis son élection, le pape François n'a cessé de rappeler la primauté de la miséricorde sur le reste. Il la porte d'ailleurs dans la devise inscrite sur son blason, « Miserando adque eligendo » (« Par miséricorde et par élection », ou plus littéralement : « En ayant miséricorde de lui, il le choisit »).

Le 13 mars 2015, lors des 24 heures pour Jésus, dans la Basilique Saint-Pierre, le Pape présidait une veillée pénitentielle au cours de laquelle il a annoncé l'Année Sainte, en ces termes :

« Chers frères et sœurs, j'ai souvent pensé à la façon dont l'Eglise pourrait rendre plus évidente sa mission d'être témoin de la miséricorde. C'est un chemin qui commence par une conversion spirituelle ; nous devons faire ce chemin. C'est pour cela que j'ai décidé l'indiction d'un Jubilé extraordinaire qui ait à son centre la miséricorde de Dieu. Ce sera une Année Sainte de la Miséricorde. Nous voulons la vivre à la lumière de la parole du Seigneur : « Soyez miséricordieux comme votre Père » (Luc 6,36). Et ceci spécialement pour les confesseurs ! Tant de miséricorde ! Cette Année Sainte commencera à la prochaine solennité de l'Immaculée Conception et se conclura le 20 novembre 2016, le Dimanche de Notre Seigneur Jésus Christ Roi de l'univers et visage vivant de la miséricorde du Père. Je confie l'organisation de ce Jubilé au Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, pour qu'il puisse l'animer comme une nouvelle étape du chemin de l'Eglise dans sa mission d'apporter à chaque personne l'Evangile de la miséricorde. Je suis convaincu que toute l'Eglise, qui a tellement besoin de recevoir la miséricorde, parce que nous sommes des pécheurs, pourra trouver dans ce Jubilé la joie de redécouvrir et rendre féconde la miséricorde de Dieu, par laquelle nous sommes tous appelés à apporter la consolation à tout homme et à toute femme de notre temps. N'oublions pas que Dieu pardonne tout, et que Dieu pardonne toujours. Ne nous lassons pas de demander pardon. Confions dès maintenant cette Année à la Mère de la Miséricorde, pour qu'elle tourne vers nous son regard et qu'elle veille sur notre chemin : notre chemin pénitentiel, notre chemin le cœur ouvert, pendant un an, pour recevoir l'indulgence de Dieu, pour recevoir la miséricorde de Dieu. »

La miséricorde, c'est maintenant !

La miséricorde est un thème que le Saint-Père affectionne tout particulièrement. Sa devise est une citation tirée des Homélies de saint Beda le vénérable qui, dans son commentaire de l'épisode évangélique au sujet de la vocation de Saint Mathieu, écrit : « Vidit ergo Jesus publicanum et quia miserandum atque eligendo vidit, ait illi Sequere me » (« Jésus vit un publicain et comme il le regarda avec un sentiment d'amour et le choisit, il lui dit : Suis-moi. ») Cette homélie est un hommage à la Miséricorde divine. Une traduction de la devise papale pourrait être : « Avec des yeux de miséricorde. » Au moment de son premier Angélus, après son élection, le Saint-Père disait : « Ressentir de la miséricorde, ce mot change tout. C'est le mieux que nous pouvons ressentir : cela change le monde. Un peu de miséricorde fait en sorte que le monde soit moins froid et plus juste. Nous avons besoin de comprendre bien cette miséricorde de Dieu, ce Père miséricordieux qui est tellement patient ». (Angélus du 17 mars 2013)

Dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* qui demeure comme la carte de programmation du pontificat du Pape François, une expression est symptomatique pour saisir le sens du Jubilé extraordinaire qui a été proclamé le 11 avril dernier : « L'Eglise vit un désir inépuisable d'offrir la miséricorde, fruit de l'expérimentation de l'infinie miséricorde du Père et de sa force de diffusion. » (Eg 24). C'est à partir de ce souhait qu'il faut relire la Bulle d'indiction du Jubilé *Misericordiae Vultus* où le Pape trace les finalités de l'Année Sainte.

Le Pape souhaite que ce Jubilé se déroule à Rome autant que dans les Eglises locales, ce qui demande une attention particulière à la vie de toute Eglise, ainsi qu'à leurs exigences, afin que les initiatives ne se superposent pas au calendrier mais, en revanche, soient plutôt complémentaires. Pour la première fois en outre, dans l'histoire des Jubilés, il y aura la possibilité d'ouvrir la Porte Sainte de la Miséricorde aussi dans chacun des diocèses, tout spécialement dans la Cathédrale, ou bien dans une Eglise de signification particulière, ainsi que dans un Sanctuaire important pour les pèlerins. De même, il est facile de saisir dans la Bulle d'indiction, d'autres caractéristiques qui la rendent unique.